

Expertise amiable 2019

Dacia Lodgy 1.2 TCe 115 de 2015 moteur H5F408 63000 km

Le niveau d'huile moteur est au minimum extrême à la jauge à huile, à savoir en dessous du minimum.
Le circuit de refroidissement a été vidangé pour déposer le collecteur d'admission.



Nous constatons un encrassement important au niveau des soupapes d'admission.



La frappe à froid moteur est : H5FF408 [blanc]
Ce numéro correspond à la base constructeur du véhicule.

Constatations :

Le réparateur nous informe que lorsqu'il l'a récupéré le véhicule, il n'y avait plus d'huile moteur à la jauge.
A son arrivée, le réparateur a réussi à démarrer le moteur mais n'a effectué que quelques mètres et le moteur s'est arrêté de lui même.

Une prise de compressions a été effectuée, présentant des anomalies. La plateforme technique Renault a demandé de déposer le collecteur d'admission et faire des photos des soupapes.

Les soupapes d'admission sont bouchées de calamine.

Appréciations des circonstances, causes, conséquences du sinistre et imputabilité

Le véhicule présente deux désordres à savoir un dysfonctionnement de la pompe à carburant dans le réservoir et une dégradation majeure du moteur.

L'expertise a permis de faire le constat le plus important sur le dommage, à savoir le moteur. Le garage dépositaire a procédé à certains démontages en accord avec la Techline de Renault, à savoir la dépose du collecteur d'admission afin d'aller visualiser les soupapes d'échappement. Ces dernières présentent de la calamine goudronnée dans un taux très important ce qui a pour incidence de ne plus permettre l'étanchéité des soupapes d'admission.

Ce défaut est majeur puis qu'il rend le bien impropre à l'usage auquel il était destiné et aujourd'hui les réparations nécessaires sont le remplacement du moteur.

Ce défaut sur le véhicule est un problème d'origine constructeur puisqu'il s'agit d'une mauvaise stratégie de dépollution qui encrasse les moteurs.

Sur ce véhicule, une modification électronique du calculateur moteur avait été faite mais la dégradation moteur était déjà trop présente.

Position des parties

Mi [REDACTED] propose :

- l'annulation de la vente ou la reprise de son véhicule pour le rachat d'un autre véhicule similaire sans débours financier,
- effectuer les réparations en accord avec les participations du constructeur.

Dacia France confirme les accords de participation sur la réparation à savoir 90% sur le remplacement moteur et 80% sur le jauge à carburant.



Nous récupérons le ticket de prise de compressions qui est équilibré mais avec des valeurs basses.



Conclusion

M. [redacted] un véhicule neuf auprès de Renault [redacted] 2015.

Le véhicule a rencontré une série de problèmes qui ont été solutionnés avec plus ou moins de facilité et de temps d'immobilisation.

Le [redacted].2019 avec 63405 kilomètres, le véhicule produit un bruit anormal et tombe en panne après 100 mètres. Il est rapatrié chez Renault [redacted] qui diagnostique un moteur et une jauge à carburant à remplacer.

L'expertise amiable et contradictoire a permis de constater des dommages irréversibles au niveau du moteur entraînant son remplacement. Ce défaut sur le véhicule est un problème d'origine constructeur puisqu'il s'agit d'une mauvaise stratégie de dépollution qui encrasse les moteurs. Une modification électronique du calculateur moteur avait été faite mais la dégradation moteur était déjà trop importante.

Suite à l'expertise, Dacia maintient sa position de prise en charge à savoir 90% sur le moteur et 80% sur la jauge à carburant.